

Fiche 4

4.-Métiers de l'édition et de la librairie

4.2.-Chargé de publication

Définition synthétique

Met en œuvre les projets éditoriaux des directions générales et des établissements publics du Ministère, de leur conception à leur diffusion.

Activités principales

- Définir le contenu éditorial d'un ouvrage ou d'une collection, et rédaction
- Rédiger et mettre en forme des informations recueillies en fonction du média retenu
- Assister les services dans l'élaboration de leurs produits rédactionnels
- Développer des produits ou des lignes de produits
- Gérer la promotion et la diffusion des produits en concevant éventuellement des plans d'action commerciale et des campagnes promotionnelles, à partir d'une analyse du marché
- Coordonner l'action des participants au projet de publication (auteurs, maquettes, entreprises)

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires